Appel de mise en service (MES)
Appareils & Produits

Maile le formulaire

Interlocuteur MES / Installateur	E-mail		Je n'ai pas d'adresse e-mail ☐
	Entreprise		
	Contact	N°-Tél.	

Indications sur l'objet	**Type de MES**	☐ Première MES (chantier)	☐ MES définitive (Instruction comprise)
	Objet	☐ Nouvelle construction	☐ Assainissement
		Nom	N°-Tél.
		Rue / N°	
		NPA / Lieu	
	MES pour l'appareil	☐ Pompe à chaleur ☐ Solaire	☐ autres
		Produit	
		N° d'ordre	**N° de série**
		Remarques / Indications importantes	
		Prg. dessiccation chape SIA 251:2018 (uniquement par chauffant électrique)	☐ Non ☐ Oui
		Système module pompe à chaleur (MES selon les directive-cadre GSP)	☐ Non ☐ Oui
		Formulaire de confirmation contre le bruit «Cercle Bruit»: activer mode silence?	☐ Non ☐ Oui

Conditions pour une MES réussie	**Circuit Chauffage & Solaire**	Disponibilité opérationnelle de l'installation assurée selon SICC BT102-01 testée, remplie et purgée avec succès. Température min. de 20° dans le circuit de chauffage atteinte.	☐ Oui
	Source de chaleur PAC air/eau	Canaux d'air montés et grille de protection ventilateur en place.	☐ Oui
	Source de chaleur PAC Sol/eau et PAC eau /eau	Disponibilité opérationnelle de l'installation sonde géothermique / systèmes de circuit intermédiaire assurée, testée, remplie et purgée avec succès, Type de sonde à eau glycolée est déclaré sur l'installation (avec étiquette).	☐ Oui
	Eau chaude sanitaire	Disponibilité opérationnelle conformément à SIA 385/1 assurée.	☐ Oui
	Installation électrique	☐ Installation définitive	☐ Installation provisoire = restriction de la garantie
		Premier test effectué avec succès conformément à OIBT art. 24. Installation est validée pour la mise en service par un électricien.	☐ Oui

Je confirme que les informations ci-dessus seront réalisées d'ici la mise en service.

Date Nom

Rendez-vous		Date	Heure d'arrivée technicien	**OK d'ait**
	Date souhaitée			☐ Non ☐ Oui
	Date remplacement			☐ Non ☐ Oui
	Date définitive			☐ Non ☐ Oui
	Remarques / Indications importantes			

- Les demandes de rendez-vous sont à soumettre **au moins 5 jours ouvrables** (installation spécial 10 jours) avant la date de la MES souhaitée. **Sept. à mars, minimum 10 jours ouvrables** (installation spécial 20 jours).
- La date définitive y compris le temps de référence pour l'intervention vous sera notifiée par écrit.
- Le formulaire dûment / correctement rempli empêche les dépenses supplémentaires inutiles et garantit une MES réussie.
- Les défauts sur place qui génèrent un retard et / ou des frais supplémentaires pour la MES seront facturés à l'appellant de la MES.

--- à envoyer à infof@ait-schweiz.ch ---

V07_fr

ait Schweiz AG, Service, Feldstrasse 11, 6244 Nebikon